

CHATENAY-SUR-SEINE

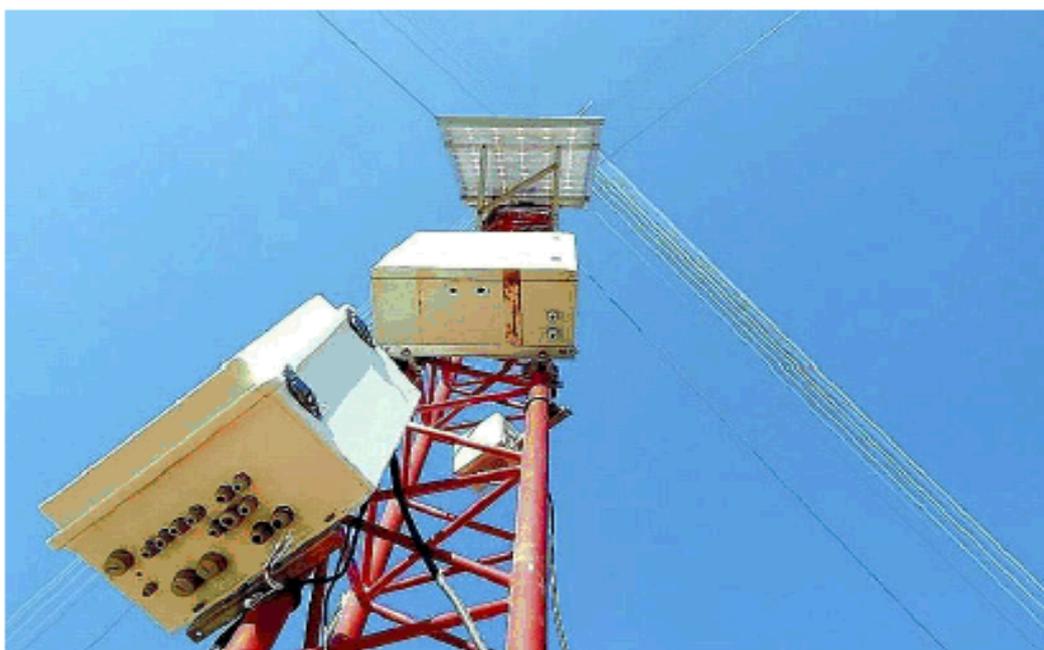
CONSEIL MUNICIPAL ■ En attendant l'enquête publique **« Non » au projet éolien à 11 voix contre 2**

Le Conseil municipal de Châtenay-sur-Seine s'est finalement prononcé contre le projet du parc éolien « Les Sablons », jeudi 1^{er} octobre. Le même jour, un mât de mesure de la force éolienne venait d'être dressé.

L'installation du mât de mesure de la force éolienne, achevée ce jeudi 1^{er} octobre dans l'après-midi, précédait le conseil municipal de Châtenay-sur-Seine, prévu le soir même. L'ordre du jour comprenait le vote à bulletins secrets des conseillers pour le maintenir ou non, du projet de création d'un parc éolien. 11 voix se sont prononcées contre et 2 pour.

« Vent du provinois »

Les conseillers Frédéric Lanneau et Michel Delomez, propriétaires concernés, ne se sont pas exprimés, conformément à la législation. Le public a salué



Le mât de mesure de la force éolienne.

cette décision, comprenant toutefois que la partie n'était pas définitivement jouée. Gérard Marillier, président de l'association « Vent du Provinois » s'est voulu rassurant : « l'installation du mât de mesure est purement symbolique ».

L'abandon définitif du projet sera préfectoral, au vu des

résultats d'une enquête publique.

Enquête publique

Pour Gérard Marillier, deux points importants et incontournables ne pourront être ignorés par l'autorité d'État : « la pétition des signataires rejetant le projet et le scrutin défavorable du Conseil

municipal ». Il a conseillé les habitants sur la rédaction de leurs avis à remettre à l'enquêteur public : « éviter les jugements de valeur du genre, l'éolien ce n'est pas bien on n'en veut pas, mais insister plutôt sur ses nuisances en tous genres, paysagères, sonores et autres. »